

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

Le Service de l'artisanat traditionnel

a 40 ans

_ DOSSIER :

_ LA CULTURE BOUGE : *UN PŪNA'INA'1 SPÉCIAL HENRI HIRO
IMMERGEZ-VOUS DANS LA CULTURE !*

LES ARTS AU SERVICE DE LA PAIX

TA'URUA HĪMENE, LE CONCOURS DES CHANTS POLYPHONIQUES TRADITIONNELS

UNE 24^e ÉDITION « HÉROÏQUE » DU SALON DU LIVRE

VOYAGER À TRAVERS L'ARTISANAT DES MARQUISES ET DES AUSTRALES

OCTOBRE 2024

NUMÉRO 202

MENSUEL GRATUIT



IL EST ENFIN LÀ !

COMMANDEZ-LE VITE

20 ANS

JUSQU'À 50% DE REMISE

SUR VOS SORTIES

NEW EDITION



Frenchbee
A NEW WAY OF FLYING

l'Annexe



[passeport_gourmand_polynesie](https://www.instagram.com/passeport_gourmand_polynesie)

[Le Passeport Gourmand Polynésie](https://www.facebook.com/LePasseportGourmandPolynesie)

www.passeportgourmand.pf - 87 33 66 00

La photo du mois

La grande famille des arts traditionnels

« Les professeurs et les musiciens de la section des arts traditionnels du Conservatoire Te Fare 'Upa Rau s'étaient réunis dans la grande salle de danse Louise Kimitete pour la photo de famille de ce début d'année artistique.

Dirigée par leur coordinatrice, Vanina Ehu, cette équipe a salué l'arrivée des petits nouveaux, appelés à renforcer les possibilités d'action de la section hors les murs, notamment dans les écoles, ainsi que l'arrivée dans l'équipe d'un grand nom de la Culture, Minos (lire son portrait en page 22).

La section des arts traditionnels du Conservatoire propose, outre le 'ori tahiti, discipline phare, l'apprentissage des himene, des percussions, du 'ukulele, de la guitare traditionnelle mais également, de la culture générale, du reo tahiti, du 'orero et désormais, du teata ta'ata ora, avec de beaux moments à venir sur scène. »



©CAP24

PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS

4

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - TE PAPA HIRO'A 'E FAUFA'A TUMU (DCP)

La Direction de la culture et du patrimoine remplace en octobre 2018 le Service de la Culture et du Patrimoine créé en novembre 2000. Sa mission relève d'une compétence générale réglementaire et de contrôle en matière culturelle, de propriété littéraire et artistique, de protection, conservation et valorisation du patrimoine culturel de la Polynésie française, y compris des langues polynésiennes et de soutien de ses acteurs.
Tél. : (689) 40 507 177 - Fax : (689) 40 420 128 - Mail : direction@culture.gov.pf - www.culture-patrimoine.pf

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL - PŪ 'OHIPA RIMA 'I (ART)

Le Service* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.

Tél. : (689) 40 545 400 - Fax. : (689) 40 532 321 - Mail : secretariat@artisanat.gov.pf - www.artisanat.pf



MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la Culture » (TFTN) est un établissement public administratif à caractère culturel créé par la délibération n° 80-126 du 23 septembre 1980 de la commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Polynésie française et modifiée par la délibération n° 98-24 APF du 9 avril 1998. Les principales missions de l'établissement sont :

- de concourir à l'animation et à la diffusion de la culture en Polynésie française ;
- d'encourager et de valoriser la production des activités et des œuvres culturelles et artistiques sous toutes ses formes ;
- d'assurer l'organisation et la promotion de manifestations populaires ;



- de promouvoir la culture mā'ohi, y compris sur les plans national et international ;
- d'organiser toute manifestation à caractère culturel ou artistique, toute fête populaire, spectacle, rencontre, colloque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Polynésie française ou y participer ;
- de susciter les initiatives privées ou publiques, individuelles ou collectives, les soutenir par des moyens appropriés et faciliter, le cas échéant, la mise en place des structures adaptées ;
- d'assurer toute activité concourant au développement des connaissances culturelles.

Tél. : +689 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf/horaires-et-contacts/ - Facebook : Maison de la Culture de Tahiti

TE FARE IAMANAHA - MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.

Tél. : (689) 40 548 435 - Fax : (689) 40 584 300 - Mail : info@museetahiti.pf - www.museetahiti.pf



CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE - TE FARE 'UPA RAU (CAFP)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômés qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.

Tél. : (689) 40 501 414 - Fax : (689) 40 437 129 - Mail : conservatoire@conservatoire.pf - www.conservatoire.pf



CENTRE DES MÉTIERS D'ART - PŪ HA'API'IRA'A TORO'A RIMA 'I (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésiennes). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.

Tél. : (689) 40 437 051 - Fax (689) 40 430 306 - Mail : secretariat.cma@mail.pf - www.cma.pf



SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFA'A TUPUNA (SPAA)

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du Service de la communication et de la documentation et de l'Institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.

Tél. : (689) 40 419 601 - Fax : (689) 40 419 604 - Mail : service.archives@archives.gov.pf - www.archives.pf



PETIT LEXIQUE

* SERVICE PUBLIC : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

* EPA : Les établissements publics administratifs (EPA) sont des organisations soumis aux règles de droit public, qui disposent d'une autonomie administrative et financière, et qui exercent une mission d'intérêt général dans tous les domaines autres que le commerce et l'industrie : la culture, la santé, l'enseignement, etc.

SOMMAIRE

6-7 DIX QUESTIONS À

Heiana Mariteragi-O'Connor, la passion au service de la mémoire polynésienne.

8-15 LA CULTURE BOUGE

Un PŪna'ina'i spécial Henri Hiro

Immergez-vous dans la culture !

Les arts au service de la paix

Tā'urua Hīmene, LE concours des chants polyphoniques traditionnels

Une 24^e édition « héroïque » du Salon du livre

Voyager à travers l'artisanat des Marquises et des Australes

16-21 DOSSIER

Le Service de de l'artisanat traditionnel a 40 ans

22-23 UN VISAGE, DES SAVOIRS

Minos, maître des mots

24 L'ŒUVRE DU MOIS

« 'O ihi rima », 2^e saison : de la main à l'objet

25 E REO TŌ 'U

Te mau tauiha'a 'upa'upa

26-27 LE SAVIEZ-VOUS ?

L'art contemporain océanien à voir au terminal de croisière

28-29 TRÉSOR DE POLYNÉSIE

Le marae Te Ava et ses fosses de « déchets » sacrés

30-31 ACTU

Des artisans participent à la foire agricole

«Des racines et des îles»

32-33 PROGRAMME

34 RETOUR SUR

Sur le devant de la scène

HIRO'A

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit
tiré à 2 000 exemplaires

Partenaires de production et directeurs de publication :

Musée de Tahiti et des îles, Direction de la Culture
et du Patrimoine, Conservatoire Artistique
de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare
Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat
Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel.

Édition : Tahiti Graphics Punaauia

Réalisation : pilepoildesigntahiti@gmail.com

Direction éditoriale : Te Fare Tauhiti Nui - 40 544 544

Rédactrice en chef : Alexandra Sigauddo-Fourny - alex@alesimedia.com

Secrétaire de rédaction : Hélène Missotte

Rédacteurs : Lucie Ceccarelli, Alexandra Sigauddo-Fourny,

Pauline Stasi, Delphine Barraïs, Tiphaine Isselé

Impression : Tahiti Graphics

Dépôt légal : Octobre 2024

Couverture : © Rongomate - Heiva rima'i 2002

DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !

Des questions, des suggestions ? Écrivez à :
communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :

www.conservatoire.pf

www.maisondelaculture.pf

www.culture-patrimoine.pf

www.museetahiti.pf

www.cma.pf

www.artisanat.pf

www.archives.pf

Et à découvrir sur www.hiroa.pf !



5

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Heiana Mariteragi-O'Connor, la passion au service de la mémoire polynésienne

PROPOS ET PHOTOS RECUEILLIS PAR LUCIE CECCARELLI

6

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Heiana Mariteragi-O'Connor est en charge des conventions au sein du SPAA depuis onze ans. Sa mission va bien au-delà de la simple rédaction des conditions de dépôt ou de communication des documents d'archives, il s'agit surtout de faire vivre la mémoire des familles et des lieux de la Polynésie afin de la transmettre aux générations futures.

Quel est votre rôle au sein du DPAMI ?

« Depuis 2013, je m'occupe notamment des dépôts révocables et des mises à disposition de documents d'archives. Cela concerne les archives privées et leur valorisation, intéressant le patrimoine polynésien, principalement effectués par des particuliers. Il s'agit de supports analogiques constitués de vidéos, de photos, de gravures, de livres et aussi de lettres épistolaires. L'objectif est triple : la sauvegarde, la conservation et la valorisation de ces contenus. »

Quelles sont les conditions pour déposer des archives privées ?

« C'est généralement le propriétaire du fonds qui dépose et qui définit les conditions de communicabilité de ses archives. Nous demandons, quand c'est possible, de nous adresser un inventaire pour faciliter l'identification des contenus, leur valeur patrimoniale et la production d'instruments de recherches normalisés. »

Et la mise à disposition, en quoi cela consiste ?

« Il s'agit de définir les conditions de réutilisation des copies numériques par des ré-utilisateurs potentiels. Cela concerne aussi bien les usagers du service public que des professionnels de l'édition et de l'audiovisuel. Le SPAA met à leur disposition des inventaires qui sont en partie disponibles sur notre site Internet, archives.pf. Une fois les contenus sélectionnés, nous leur communiquons les coordonnées du propriétaire du fonds afin que celui-ci donne son accord pour la réutilisation gratuite ou commerciale de ses archives. »

Quelle est l'utilité de signer des conventions pour déposer ou accéder à une archive ?

« Il s'agit pour l'administration de garantir le droit de propriété des déposants sur leurs documents et de fixer les conditions de mise à disposition aux ré-utilisateurs potentiels. À chaque dépôt, nous établissons un constat d'état afin d'assurer le

suivi de leur conservation préventive et curative dans les mêmes conditions que les archives publiques. En échange de ce dépôt, chaque déposant se voit offrir une copie numérique que nous réalisons en régie. Moyennant un préavis, les fonds déposés pourront être retirés à tout moment. »

Quelles informations contiennent les conventions ?

« Nous avons besoin de préciser les coordonnées du déposant ou du ré-utilisateur, l'inventaire et la finalité de réutilisation. Chaque convention est enregistrée au Bureau du courrier de la Présidence pour la traçabilité administrative. »

Comment ces conventions sont-elles rédigées ?

« Elles sont rédigées à partir d'une convention type qui peut être complétée, sur demande des parties, par des clauses et des garanties supplémentaires. Chacune des conventions peut être adaptée pour préciser les questions liées au droit à l'image et au respect de la vie privée. Chaque déposant est averti que les conventions sont prises sans préjudice du classement du bien en application des dispositions du code du patrimoine de la Polynésie française. »

Pouvez-vous nous donner un exemple de fonds d'archives en dépôts au SPAA ?

« Monsieur Werner Bringold, ancien reporter photographe aux *Nouvelles de Tahiti* et à *Tahiti Pacifique*, nous a déposé une impressionnante collection photographique de la période suivant le démantèlement du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP). Ce fonds se distingue à bien des égards, tant par sa diversité que par la richesse de son témoignage historique et patrimonial. Par amour pour la Polynésie et sa culture, il a tenu à rendre son fonds accessible à tous. »

Combien de conventions faites-vous chaque année ?

« Depuis 2013, nous avons établi plus de soixante conventions de dépôts. Mais le plus important, ce sont les relations humaines qui instaurent un lien de confiance avec les déposants. Partageant leur passion pour la préservation de notre patrimoine, je m'efforce de protéger et de transmettre leur mémoire vivante afin qu'elle continue d'enrichir les générations futures. »

Quels sont les problèmes les plus fréquemment rencontrés ?

« Nous pouvons rencontrer des problèmes qui sont d'ordre scientifique, juridique ou technique. Il est parfois difficile d'évaluer la valeur patrimoniale d'un fonds. Il serait souhaitable qu'une commission d'experts culturelle puisse être appelée à estimer ces biens. Également, il n'est pas facile de vérifier la propriété des archives et rechercher les ayants droit en cas de succession. C'est pour cela que nous demandons une pièce justificative tel qu'un acte notarié. Enfin, certains supports obsolètes ne peuvent pas être numérisés faute d'équipements adaptés. Et le transfert de fichiers volumineux est compliqué en l'absence de plateformes sécurisées, surtout pour les demandes internationales. »

Si quelqu'un souhaite déposer ou accéder à une archive, comment doit-il procéder ?

« Il est préférable d'envoyer une proposition d'intention de dépôt à l'adresse générique du SPAA aniraa@archives.gov.pf, et elle sera traitée dans les meilleurs délais. » ♦



Boîte fonds Bringold.



7

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

PRATIQUE

- heiana.mariteragi@administration.gov.pf
- www.archives.pf

Un Pīna'ina'i spécial Henri Hiro

RENCONTRE AVEC MOANA 'URA TEHEI 'URA, METTEUR EN SCÈNE DE PĪNA'INA'I ET MEMBRE DE LITTÉRAMĀ 'OHI - TEXTE : TIPHAINE ISSELÉ - PHOTOS : TE FARE TAUHITI NUI

La Maison de la culture et Littéramā'ohi présentent le spectacle Pīna'ina'i en hommage à Henri Hiro, samedi 19 octobre, sur le paepae de Te Fare Tauhiti Nui.



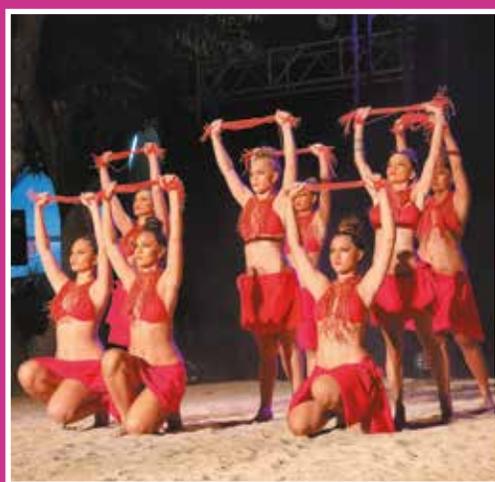
L'association Littéramā'ohi présente la 14^e édition de son spectacle Pīna'ina'i en partenariat avec la Maison de la culture le samedi 19 octobre à 19 heures. Créé en 2011, cet événement vise à promouvoir la littérature locale et à valoriser ses auteurs.

Création unique, mise en scène par le chorégraphe Moana'ura Tehei'ura, ce concept original ouvre un espace de rencontre entre la danse, la musique, le 'ōrero et la littérature. Une quarantaine d'artistes se produiront sur le paepae de Te Fare Tauhiti Nui. Pīna'ina'i s'inscrit, cette année, dans les célébrations du 80^e anniversaire de la naissance d'Henri Hiro et a pour thème Te vevo a Hiro ou L'écho d'Henri Hiro. « Il s'agit de savoir comment ses écrits, alors qu'il est parti, peuvent faire écho dans notre société actuelle », précise Moana'ura Tehei'ura, metteur en scène de Pīna'ina'i, avant d'ajouter : « Comment cet écho peut-il avoir un rôle thérapeutique pour notre société et nous conduire en quelque sorte vers la guérison d'un peuple, d'une communauté ».

Ce spectacle peut « aussi rappeler certaines choses ». « Le premier événement qui a célébré le grand défenseur de la culture locale, c'est une exposition qui pose la question : Henri Hiro, fou ou visionnaire ?

Dans la pièce I tai que j'ai mise en scène et qui est un autre temps fort des célébrations, Henri Hiro est traité de fou, mais mon postulat est qu'il ne l'est justement pas. Il est juste un amoureux de son pays, de sa terre, de son peuple. Et c'est ce que je vais montrer dans Pīna'ina'i. Finalement, il n'y a plus lieu de répondre à la question de l'exposition car la réponse est très claire. Il faut peut-être mieux se poser une autre question : qui étaient les fous et les sourds finalement ? Est-ce que c'était le peuple de l'époque alors qu'Henri Hiro criait son amour et que personne ne voulait l'entendre. Pas question de jeter la pierre, ce qui compte, c'est de faire émerger une réflexion. Toutes les craintes sur la perte de nos valeurs que véhiculait Henri Hiro, jusqu'à sa mort, sont toujours d'actualité. Nous sommes encore là à déplorer que ces valeurs soient perdues dans notre société autochtone. »

Tous les textes et les poèmes mis en musique seront d'Henri Hiro et certains n'ont jamais été entendus ou très peu, selon le metteur en scène. Les spectateurs pourront aussi entendre Henri Hiro dans des enregistrements originaux et authentiques ♦



PRATIQUE

- Samedi 19 octobre à 19 heures
- Maison de la culture (paepae a Hiro)
- Entrée gratuite sur présentation d'un billet à retirer à la Maison de la culture (5 par personne au maximum)

Immergez-vous dans la culture !

RENCONTRE AVEC HITIHITI HIRO, RESPONSABLE DES ACTIVITÉS PERMANENTES À LA MAISON DE LA CULTURE. TEXTE : TIPHAINE ISSELÉ - PHOTO : TAHITI TOURISME

La Maison de la culture - Te Fare Tauhiti Nui vient de lancer des ateliers-immersion, ouverts à tous à partir de dix ans. Cette nouvelle formule, baptisée Rauti Tumu Mā'ohi, se déroule chaque fin de mois et offre une initiation à une pratique ou une technique culturelle locale pendant quatre heures et demie.



À tous ceux qui ont envie de découvrir la culture locale en s'initiant à une pratique ou une technique, la Maison de la culture - Te Fare Tauhiti Nui propose depuis peu des ateliers-immersion, intitulés Rauti Tumu Mā'ohi, à partir de dix ans. Pendant quatre heures et demie, réparties sur plusieurs jours ou non, des membres passionnés de l'association Marutaha Nui de Fa'a'a partageront leurs connaissances.

« Nous avons beaucoup d'ateliers pour les enfants, mais nous nous sommes rendu compte que nous en avons peu pour le tout public », détaille Hitihiti Hiro, responsable des activités permanentes à la Maison de la culture, « d'où la mise en place de cette nouvelle formule d'ateliers-immersion afin qu'en très peu de temps, les participants puissent maîtriser une pratique ou une technique culturelle ».

La première session du 30 septembre au 2 octobre, de 16 h 30 à 18 heures, avait pour thème Rima'i et « a permis de découvrir le tressage avec le nī'au, la composition florale et la confection de bijoux avec des matériaux naturels ».

Percussions, abondance et costumes

Si vous avez raté ce premier atelier-immersion, vous pourrez vous rattraper chaque fin de mois. La prochaine session a lieu du 21 au 23 octobre sur le thème des percussions et du 'ori tahiti puis ce sera le temps de l'abondance (Tā'u 'auhune) qui n'aura plus de secret pour vous avec

des ateliers-immersion proposés du 20 au 22 novembre. L'année se terminera avec, exceptionnellement, une matinée complète d'atelier-immersion, samedi 21 décembre, de 8 heures à 12 h 30, consacré à la confection de costumes avec des matériaux naturels.

Chaque atelier pourra accueillir 15 participants et coûtera 6 000 Fcfp comprenant toutes les fournitures nécessaires à son bon déroulé. Les inscriptions sont ouvertes quelques semaines avant le début de l'atelier-immersion et se font grâce à la billetterie en ligne du site de la Maison de la culture ou directement sur place. ♦

Perēatama sur le thème de Te Fenua

Les ateliers de vacances proposés par la Maison de la culture - Te Fare Tauhiti Nui changent de nom, mais pas de concept. Dorénavant, ils s'appellent Perēatama. Les prochains ont lieu pendant les vacances scolaires du lundi 28 au jeudi 31 octobre et du lundi 4 au vendredi 8 novembre. Ils auront pour thème Te Fenua et les enfants de 4 à 12 ans, répartis en trois groupes, seront invités à participer, de 8 heures à 14 h 30, à des ateliers créatifs, des jeux de société et des activités culturelles. Ces derniers pourront prendre part à la danse tahitienne, découvrir la danse du feu, des contes et des légendes, les tatouages et les animaux totems ainsi que l'artisanat. Une sensibilisation à la protection des baleines sera proposée aux plus grands.



Au terme de chaque fin de semaine, une exposition-démonstration des créations et des compositions des enfants est programmée autour du paepae de la Maison de la culture.

La première semaine (4 jours) coûte 16 800 Fcfp par enfant. Pour un frère ou une sœur inscrit dans la même tranche d'âge, le prix est de 14 400 Fcfp. Si l'enfant déjeune, ajouter 2 400 Fcfp. La seconde semaine (5 jours) est au prix de 21 000 Fcfp et 18 000 Fcfp pour un frère ou une sœur inscrit dans la même tranche d'âge. Le déjeuner est cette fois de 3 000 Fcfp.

- Réservations en ligne sur www.maisondelaculture.pf ou sur place.

Les arts au service de la paix

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIC CIBARD, CHARGÉ DE COMMUNICATION DU CONSERVATOIRE -
PHOTOS : CAPF

10

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Le Conservatoire artistique - Te Fare 'Upa Rau et le Club Soroptimist International, antenne de Tahiti-Papeete, se retrouvent pour la 12^e fois pour proposer le vendredi 4 octobre le Concert de la Paix. Donné dans la grande salle de la mairie de Pirae, partenaire de toujours de l'événement, ce gala caritatif invite le grand public à un programme riche en émotions, réunissant les arts traditionnel, classique et lyrique. Si ce concert lance de la plus belle manière la saison événementielle du Conservatoire, il est aussi et surtout l'occasion de penser, méditer et espérer... la Paix.

Le Concert de la Paix n'est pas un concert comme les autres. L'art s'y affiche pour servir une cause plus grande : celle de la paix dans le monde. On y verra évoluer les gracieuses élèves avancées des classes de 'ori tahiti du Conservatoire, chorégraphiées cette année par Kahealani et accompagnées par les formidables musiciens de l'orchestre traditionnel de l'établissement. Nos jeunes étoiles de 'ori tahiti, fleuries et toutes en beauté, ont en effet pris l'habitude d'ouvrir ce concert. Elles seront suivies des virtuoses de la classe de 'ukulele de Tiheni, qui devrait elle-même prêter sa magnifique voix pour accompagner ses élèves.



11

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

2024 : promouvoir une culture de paix

Cette année marque le 25^e anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix. Dans cette déclaration, l'organisme reconnaît que la paix « n'est pas simplement l'absence de conflits, mais est un processus positif, dynamique, participatif qui favorise le dialogue et le règlement des conflits dans un esprit de compréhension mutuelle et de coopération ».

Dans un monde marqué par les tensions géopolitiques croissantes et des conflits prolongés, il convient de se rappeler comment l'Assemblée générale des Nations unies s'est réunie en 1999 pour définir les valeurs nécessaires à une culture de paix. Celles-ci incluent : le respect de la vie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; la promotion et le renforcement d'une culture de la non-violence par l'éducation, le dialogue et la coopération ; l'engagement en faveur d'un règlement pacifique des conflits et l'adhésion aux principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance, de solidarité, de coopération, du pluralisme, de la diversité culturelle, du dialogue et de la compréhension à tous les niveaux de la société et entre les nations.

• <https://www.un.org/fr/observances/international-day-peace>

Le programme fera ensuite la part belle à la musique de chambre avec, sur scène, les professeurs concertistes de la section classique, que l'on prend toujours plaisir à écouter dans les grandes pièces du répertoire baroque, classique ou romantique. À leur suite, le public pourra applaudir les élèves avancés de la classe de chant lyrique. Évoluant en duos, ils sont dirigés par Peterson Cowan et accompagnés par Isabelle au piano. Et pour clôturer cette soirée, le chœur des adultes du Te Fare 'Upa Rau a travaillé une magnifique comédie... musicale.

Comme son nom l'indique ce gala, cri d'espoir pour la paix dans un monde déchiré par la guerre, est un événement caritatif. Depuis douze années, le Club Soroptimist consacre la quasi-totalité de ses recettes au financement de bourses d'études culturelles attribuées à de jeunes femmes polynésiennes méritantes mais défavorisées. À ce jour, près d'une centaine de jeunes femmes ont bénéficié de ces bourses artistiques au Conservatoire. ♦



PRATIQUE

Le Concert de la Paix 2024

- Vendredi 4 octobre à 19h15
- Grande salle de la mairie de Pirae
- Tarif unique : 2 000 Fcfp
- Billetterie : le soir du concert sur place, et au Conservatoire la semaine du lundi 23 septembre.
- Renseignements : 40 501 414 et conservatoire@conservatoire.pf

Ta'urua Hīmene, LE concours des chants polyphoniques traditionnels

RENCONTRE AVEC MAETA CHIN, RÉGISSEUSE, RESPONSABLE ADJOINTE À LA MAISON DE LA CULTURE, MAMA IOPA, DAYNA TAVAEARII ET MĀ ZINGUERLET, EXPERTS EN CHANTS POLYPHONIQUES TRADITIONNELS. TEXTE : PAULINE STASI – PHOTOS : PAULINE STASI ET DR

12

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



La première édition du concours du Ta'urua Hīmene se tiendra le vendredi 25 octobre au Grand théâtre de la Maison de la culture. À l'instar du 'ori tahiti avec le Hura Tapairu, les groupes de chants polyphoniques ont enfin leur propre concours. Pour ce premier opus, ce sont dix groupes qui vont présenter des œuvres originales et inédites inspirées du patrimoine culturel polynésien. Le Ta'urua Hīmene se clôturera par le concert des lauréats le 2 novembre à la pointe Vénus à Mahina.

Tendez bien l'oreille le 25 octobre prochain au Grand théâtre et laissez-vous bercer par les chants polyphoniques traditionnels polynésiens. S'il existait déjà un concert annuel du Ta'urua Hīmene à la pointe Vénus, ce nom sera désormais celui d'un concours. En effet, pour la première fois, les groupes de chants vont se mesurer lors d'une compétition qui leur est exclusivement réservée. À l'initiative de ce projet, l'une des grandes figures du hīmene polynésien, Myrna Tuporo, dite Mama Iopa, professeure au Conservatoire artistique de la Polynésie française - Te Fare 'Upa Rau. « Cela fait longtemps que j'en rêve, mais je ne pensais pas que cela se ferait directement sous la forme d'un concours. Je pensais que cela viendrait plutôt au départ sous la forme d'un Heiva des écoles pour évoluer ensuite vers un concours entre groupes », explique Mama Iopa, visiblement ravie que l'événement ait enfin lieu dans

quelques jours. « Je rêve de cette idée depuis au moins dix ans. Il y a quelques années, j'en avais déjà parlé à l'ancien ministre de la Culture, Heremoana Maamaatuaiahutapu, il avait trouvé l'idée bonne et m'avait dit que cela se passerait sûrement un jour (...). Puis lorsque j'étais membre du jury au Heiva l'année dernière, j'en ai parlé aux équipes de la Maison de la culture. Cela les a aussi beaucoup intéressées. Elles m'ont dit qu'on pouvait essayer de se lancer. On a dû se réunir quatre ou cinq fois au total pour arriver à monter le projet final », poursuit tout sourire l'instigatrice du projet.

Pas un simple copier-coller du Heiva

Charge alors à l'établissement culturel de s'occuper de toute la logistique, l'organisation, la promotion d'un tel événement et à Mama Iopa de mettre toute son expertise pour concrétiser ce concours, en conservant toujours son

leitmotiv : mettre en valeur les hīmene et le reo. « Je me suis inspirée des règles et de ce qui se faisait déjà pour le concours du Heiva, mais je les ai adaptées, modifiées », précise avec passion Mama Iopa. Car effectivement, le Ta'urua Hīmene n'est pas un simple copier-coller du Heiva, mais bien un concours spécifique, unique, qui permet notamment à certains groupes de pouvoir monter sur scène alors qu'ils n'en auraient pas l'occasion au Heiva.

Entre 12 à 15 personnes par groupe

Alors que les formations au Heiva peuvent rassembler sur scène plus de 60, voire 80 personnes, il en est tout autrement pour ce nouvel événement. En effet, le Ta'urua Hīmene accepte les groupes entre 12 à 15 membres. Cette très grande différence de taille permet non seulement à des groupes plus petits de se produire sur une scène, mais elle influe également sur le chant même. « Si, au Heiva, plusieurs personnes chantent sur une même voix, il y en a neuf au total ; lors d'une prestation au Ta'urua Hīmene, cette voix ne sera donnée que par une, voire par deux chanteurs. Il y aura donc forcément moins de puissance, c'est alors au ra'atira, le chef de pupu hīmene, de prendre en compte cela et de bien choisir ses chanteurs », précise-t-elle.

Autre différence, si le règlement comprend des catégories obligatoires – Tārava Tahiti, Tārava Raromata'i, Tārava Tuha'a Pae –, il offre également aux formations la possibilité de s'inscrire dans une catégorie de chant facultatif : le Hīmene 'Otorau.

Pour départager les groupes : un jury composé de six membres, reconnus pour leurs compétences dans le domaine du hīmene et de l'écriture et experts en leur domaine. Ainsi, Mike Teissier et Myrna Tuporo officieront pour la catégorie Tārava Tahiti ; Mā Zinguerlet et Pascal Mauahiti pour la catégorie Tārava Raromata'i et enfin Pierrot Faraire et Teraimana Temauri pour la catégorie Tārava Tuha'a Pae.

« On espère que cette première édition se déroulera bien et qu'elle sera suivie de bien d'autres, ce n'est que le début d'une belle aventure », conclut une autre grande dame du hīmene, Dayna Tavaearii. Les lauréats auront la chance de se produire de nouveau le vendredi 2 novembre pour bercer le public venu les écouter dans le magnifique cadre de la pointe Vénus. N'oubliez pas vos pē'ue ! ♦

Mā Zinguerlet, membre du jury

« Une porte ouverte pour tous et notamment les jeunes »

« Depuis plusieurs années, le Ta'urua Hīmene existait sous la forme d'un concert, mais pas d'un concours. Il est l'occasion de se retrouver, d'apprendre, de mettre en avant les chants polyphoniques. Chaque année, un chant était mis en avant, mais cette année on aura plusieurs catégories. C'est bien que, après plusieurs années, ce concours soit mis en place car c'est intéressant de faire ressortir et se rendre compte de tout ce que l'on a pu vraiment apprendre pendant toutes ces années où l'on a pu échanger sur les tonalités, les voix, les rythmes (...). Le 'ori tahiti a le Hura Tapairu, alors pourquoi les pupu hīmene n'auraient pas leur concours ? C'est bien qu'ils aient aussi un concours en dehors du Heiva. C'est un concours différent car les groupes comprennent une quinzaine de personnes maximum, alors qu'au Heiva, c'est une soixantaine. Forcément, ces effectifs plus réduits vont donner des effets, des tonalités, des sonorités différentes de celles des groupes qui se produisent à To'atā. Le membre du jury que je suis prendra bien évidemment en compte ces différences. Par ailleurs, l'espace n'est pas le même qu'à To'atā non plus. Ce concours donne l'opportunité à un public plus large de se produire ; ça peut être les églises, mais aussi les jeunes, les lycéens, les étudiants... C'est important de toucher toutes les générations. Ce concours est une porte ouverte pour tout le monde et notamment pour les jeunes générations. C'est bien que les jeunes découvrent le pupu hīmene, qu'ils se mettent, eux aussi aux chants traditionnels, il faut leur transmettre. Ce concours Ta'urua Hīmene donne une autre approche du hīmene, il permet de se retrouver tous ensemble autour des chants polyphoniques traditionnels, cela fait partie de notre culture. »

PRATIQUE

Concours le 25 octobre, 18h, au Grand théâtre

- Billets disponibles au guichet de Te Fare Tauhiti Nui ou en ligne sur www.maisondelaculture.pf
- Adulte : 1 000 Fcfp
- Enfants et scolaires : 500 Fcfp
- Gratuit pour les enfants de moins de 2 ans et pour les PMR
- (Accompagnateur PMR : 1 000 Fcfp. Un accompagnateur par PMR)



- Concert des lauréats le 2 novembre, 18h, à la pointe Vénus à Mahina (gratuit)
- Gratuit et ouvert au public

13

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Une 24^e édition « héroïque » du Salon du livre

RENCONTRE AVEC MARIE KOPS, COORDINATRICE DU SALON DU LIVRE ET REPRÉSENTANTE DE L'AETI. TEXTE : PAULINE STASI - PHOTO(S) :

La 24^e édition du Salon du livre se tiendra du 17 au 20 octobre sur l'esplanade basse de To'atā à Papeete. Co-organisé par l'Association des éditeurs de Tahiti et la Maison de la culture - Te Fare Tauhiti Nui, ce nouveau chapitre du Salon mettra à l'honneur les héros : Mau toa. Tout au long de ses journées, sont programmés de nombreux ateliers, animations, tables rondes, rencontres avec les auteurs, les éditeurs, les illustrateurs ainsi que des dédicaces.



du bout de la route, Kauli Vaast, ou encore avec nos rameurs, les champions de va'a à Hawaii. 2024 est également une année dédiée à Henri Hiro (...). On va parler aussi des super héros pour toucher la jeunesse avec ceux de la culture populaire, des dessins animés et mangas, mais aussi tous les héros anonymes, de notre quotidien qui changent notre histoire... Ce sont aussi tous ces héros-là que l'on veut célébrer à travers ce thème », insiste Marie Kops, coordinatrice du Salon du livre et représentante de l'AETI. Ce thème sert également de trame au désormais traditionnel concours d'écriture et d'illustration organisé par l'AETI et ses partenaires.

Le Salon du livre s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire... qui se veut, cette année, héroïque. Créé en 2001 à l'initiative de l'Association des éditeurs de Tahiti et des îles (AETI) avec pour objectif de réunir tous les acteurs œuvrant pour la diffusion et la promotion du livre en Polynésie française, le Salon du livre s'est imposé au fil des ans comme un événement culturel et populaire incontournable en Polynésie.

Si près de 3 000 personnes, hors scolaires, étaient présentes lors de la première édition, le succès ne s'est, depuis, jamais démenti. Elles étaient près de 8 000 l'an dernier à participer au Salon, et il y a de fortes chances que la thématique des héros - Mau toa, choisie pour cette édition 2024, attire également le public. Un sujet porteur qui a fait l'unanimité chez les éditeurs et qui devrait permettre à chacun, petit ou grand, de trouver son héros. « C'est une thématique inspirante, qui peut se décliner sous de nombreuses facettes. Elle permet de revenir autant sur l'histoire, que sur les histoires et légendes. On parle des héros dans l'histoire polynésienne, mais on peut aussi parler des héros contemporains. Ils peuvent avoir un rapport avec l'actualité, comme c'est le cas avec les Jeux Olympiques et notre héros

Pour ce nouvel opus, le public aura également la chance de découvrir 24 nouveaux ouvrages publiés par les éditeurs de la place. Si, en cette année olympique, la vague de Teahupo'o est l'héroïne parfaite, les lecteurs pourront également se plonger dans la vie d'Henri Hiro ou encore de Marau Taaroa, la dernière reine de Tahiti. Et pour ceux qui ne peuvent se rendre sur l'esplanade basse de To'atā ou dans certaines îles (lire encadré) et participer aux nombreux ateliers ou rencontres avec les écrivains invités, comme David Fauquemberg ou Fabienne Kanor, ils pourront suivre ces « héros » du livre via les réseaux sociaux, puisque, comme c'est le cas depuis l'édition 2020, le Salon y est également présent. ♦

Des Salons dans les îles

- Du 22 au 26 octobre à Mangareva
- Du 12 au 16 novembre à Huahine
- Du 18 au 22 novembre à Nuku Hiva

PRATIQUE

- Esplanade basse de To'atā à Papeete
- Du 17 au 20 octobre
- Tout le programme détaillé sur www.lireenpolynesie.fr



Voyager à travers l'artisanat des Marquises et des Australes

RENCONTRE AVEC VANINA PATIRA, LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ ORGANISATEUR DES EXPOSITIONS ARTISANALES DES ÎLES AUSTRALES, ET MARC BARSINAS, LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION TE TUHUKA O TE HENUA ENANA. TEXTE : PAULINE STASI - PHOTO(S) : ART

Ces vacances de la Toussaint seront l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'artisanat de nos archipels avec la tenue de deux salons. Le premier se déroulera du 28 octobre au 10 novembre dans le hall de l'assemblée de la Polynésie française et sera consacré aux artisans des Australes. Le second se tiendra, lui, du 31 octobre au 11 novembre au parc d'expositions de Māma'o et mettra en valeur le travail des artisans des îles Marquises.

Les archipels ont le vent en poupe à Tahiti. En effet, à quelques semaines de Noël, deux salons, l'un réunissant les artisans des Australes et l'autre ceux des Marquises seront l'occasion rêvée pour les habitants de Tahiti d'apprécier la finesse de leur travail. Loin d'être concurrents, ces deux événements permettent de découvrir la variété de l'artisanat polynésien et la spécificité de chaque archipel. Car, effectivement, si les artisans des Australes sont réputés pour leur vannerie magnifique, ceux des Marquises le sont pour leur sculpture et leur tapa.

Le premier Salon, qui se tiendra dans le hall de l'assemblée de Polynésie française dès le 28 octobre dans le centre-ville de Papeete, réunira des artisans originaires des îles Raivavae, Rimatara, Rurutu et Rapa, l'île la plus méridionale de la Polynésie. Pour cette 21^e édition, ce sont pas moins d'une soixantaine d'artisans qui exposeront leurs objets. « Chaque année, une île différente de l'archipel choisit un thème. Cette année, c'est au tour de Rurutu, leur spécialité est le tressage moulin, c'est un tressage un peu particulier. Rurutu a donc choisi le moulin comme thème cette année », précise Vanina Patira, la présidente du comité organisateur des expositions artisanales des îles Australes. Pour suivre ce thème, les artisans des autres îles se sont exercés au tressage moulin. Ils vont exposer des sacs, des pē'ue, des coiffes, sans oublier bien sûr les célèbres chapeaux moulin, bien connus en Polynésie pour être portés par le chanteur Eto, qui ne quitte jamais le sien. Un concours récompensant le plus beau pē'ue, le plus beau 'ete ou encore le plus beau chapeau aura également lieu lors de ce salon.

Sculptures et tapa

Après avoir apprécié le travail de vannerie des artisans des Australes, n'hésitez pas à vous rendre également du côté du parc

d'expositions de Māma'o à Papeete du 31 octobre au 11 novembre pour la 56^e édition du salon des Marquises. Vous plongerez dans une autre ambiance, mais toute aussi passionnante, celle de l'artisanat de la Terre des hommes. « Je pense qu'il y aura peut-être une centaine d'artisans, de toutes les îles Nuku Hiva, Ua Pou, Ua Huka, Tahua-ta et une de Hiva Oa et Fatu Iva. Le thème de cette année est le couteau », indique Marc Barsinas, le président de la Fédération Te Tuhuka o te Henua Enana.



Très réputés, les Marquisiens sont connus pour être d'excellents sculpteurs. « On sculpte sur de la pierre, du bois, des os, nous avons nos motifs marquisiens bien à nous », explique le président de la Fédération, avant de poursuivre : « Je viens de Fatu Hiva, c'est la seule île où on fabrique encore le tapa, c'est vraiment quelque chose d'unique », précise l'artisan. Un concours ainsi que des démonstrations seront également proposées lors du salon. L'occasion idéale de découvrir la signification de ces motifs de la Terre des hommes. ♦

PRATIQUE

Salon des Australes

- Du 28 octobre au 10 novembre
- Dans le hall de l'assemblée de la Polynésie française

Salon des Marquises

- Du 31 octobre au 11 novembre
- Au parc d'expositions de Māma'o
- Plus d'infos sur www.artisanat.pf

Le Service de l'artisanat traditionnel a 40 ans

RENCONTRE AVEC VANESSA CUNEO, RESPONSABLE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION, ET HEREITI PICARD, CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION AU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL. TEXTE : DELPHINE BARRAIS

Heiva rima'ī 2002



Heiva rima'i 2002

©Rongomate



Né le 11 octobre 1984, le Service de l'artisanat traditionnel fête ses quarante ans cette année. L'occasion de revenir sur son histoire, mais aussi de promouvoir ses missions. Une semaine d'ateliers et d'animations est prévue du 8 au 11 octobre.

Cette année de célébration est l'occasion pour le Service de l'artisanat traditionnel - *Te pū 'ohipa rima'i* de fêter ses artisans, leur savoir-faire et les experts du secteur, mais aussi de rappeler les missions de ce service. « En effet, nous nous sommes aperçus que le grand public, et parfois même les artisans, ne savent pas précisément ce qu'elles sont. Ils ne nous connaissent pas toujours très bien », rapporte Vanessa Cuneo. Certains, par exemple, s'imaginent que le Service de l'artisanat traditionnel organise tous les salons. « Il y a souvent un amalgame quant aux actions que l'on mène. » Le Service n'organise en réalité que deux événements par an comme l'opération 'Ete ou encore le Salon des arts de la maison ou le Salon des jeunes créateurs. Pour les autres, il n'intervient qu'au niveau de la communication. En plus, il soutient les associations et fédérations par le biais de subventions.

Ce service est une administration de proximité qui dispose d'une compétence générale en matière d'artisanat traditionnel. Il pilote et met en œuvre les orientations et la programmation annuelle du gouvernement de la Polynésie française avec, pour objectifs principaux, la professionnalisation et la promotion du secteur de l'artisanat traditionnel ainsi que l'amélioration du développement économique du secteur. Il travaille d'ailleurs à la mise en place d'un schéma directeur sur dix ans qui devrait voir le jour mi 2025.

Structurer, professionnaliser et promouvoir

Le Service de l'artisanat traditionnel a été créé par une délibération le 11 octobre 1984 sous l'impulsion du Pays. Son premier chef de service, 'Ahitērā Ro'omāta'aroa, a eu la charge de le mettre en place et de l'organiser. Depuis, dix personnes se sont succédé à sa tête ; Vaiana Giraud, qui occupe actuellement le poste, est la onzième.

Les missions, durant toutes ces années, n'ont pas beaucoup changé. Elles visent à encourager, soutenir, protéger les artisans et à développer le secteur dans le respect des traditions. En revanche, certaines se sont précisées comme la structuration du secteur, d'autres ont évolué comme la dynamisation du secteur et la création de concepts innovants.

Pour structurer, professionnaliser et promouvoir le secteur, le Service de l'artisanat traditionnel propose et prépare tout projet de création ou modification de textes qui le régit et mène les études nécessaires à l'élaboration des programmes relatifs au développement et à l'aménagement de centres à vocation artisanale sur l'ensemble du territoire de la Polynésie française. Il détermine les besoins, réunit et traite toutes informations relatives à l'artisanat traditionnel en Polynésie française et à ses produits et transmet les informations au ministère de tutelle. Il conseille les acteurs du secteur de l'artisanat en matière de gestion et d'organisation de leurs structures et de leurs événements et informe par tous moyens les artisans des textes, dispositifs et contraintes qui s'appliquent à leur activité.

Développer le secteur

Dans le cadre de son accompagnement et de sa mission de développement économique, il traite toute demande émanant du secteur, et notamment celles relevant de l'accès aux dispositifs individuels ainsi qu'aux aides individuelles et collectives. Il propose, organise et finance des formations adaptées aux enjeux et besoins du secteur et de ses professionnels, il élabore et propose aux autorités compétentes un programme de manifestations intérieures et extérieures, en assure le suivi en lien avec les organisateurs, publics ou privés.

Heiva Nui 2000 - Concours chapeau hors norme

©Les Nouvelles de Tahiti 2000 - SPAA



Le Service participe à la prospection des marchés potentiels tant sur le plan local qu'extérieur, afin de définir et/ou développer de nouveaux réseaux de promotion et de vente ; il fait des propositions et mène toutes actions propres à développer l'animation artisanale et enfin, il accompagne les artisans dans l'approvisionnement et la gestion des matières premières et des produits finis.

Contrôle de la qualité des produits et dispositifs de soutien

Le Service définit, en lien avec les services compétents, tout dispositif permettant la protection des produits de l'artisanat traditionnel, il contrôle toute utilisation des dispositifs mis en œuvre au bénéfice de l'artisanat traditionnel, des structures à vocation artisanale, des aides allouées au secteur et peut constater les manquements aux réglementations, adresser aux professionnels des recommandations et donner les suites qui s'imposent.

L'innovation comme levier

Le Service initie et développe, sur tout support et en tout lieu, des concepts, événements et rendez-vous ayant pour objectif la professionnalisation et la diversification du secteur de l'artisanat traditionnel ; la promotion du secteur et de ses produits ; la création d'opportunités d'expositions, de formation et/ou de vente de produits. Il cherche à initier la création de structures et outils utiles au bon fonctionnement et au développement du secteur, notamment s'agissant de la pérennité de l'approvisionnement en matières premières et de la transmission des savoir-faire traditionnels.

En parallèle de la redéfinition de ses missions, le Service aujourd'hui dispose de moyens différents, ceux de son temps, et d'un cadre plus solide. Par exemple, en 2022, il a défini le statut de l'artisan, et donc également la notion d'artisanat traditionnel ou encore la liste des matières autorisées. Le secteur est toujours plus, et mieux, valorisé, et les acteurs se professionnalisent. Et ce n'est pas fini. ♦

Une semaine d'ateliers et de festivité

Pour célébrer cette année si particulière, différents rendez-vous sont prévus entre le 8 et le 11 octobre. La journée du 8 sera consacrée aux artisans. Ils seront consultés dans le cadre de la réalisation du schéma directeur de l'artisanat traditionnel. « On les interrogera sur leurs problématiques, on les invitera à prendre la parole pour co-construire ce schéma », insiste Vanessa Cuneo. Réponses et propositions seront précieusement consignées.

Le 9 octobre dans l'après-midi, le grand public sera invité de 13 à 17 heures à participer à des ateliers de création et des animations au parc Paofai, ils seront gratuits. En parallèle, pendant cette même journée, des artisans iront dans la maison de quartiers de Titiro pour animer des ateliers.

Le 10 octobre un autre déplacement est prévu dans les structures Fare Ora, des structures d'accueil de personnes âgées aux lourdes pathologies, ainsi qu'au foyer Pu o te Hau et à SOS Village d'enfants de Papara. Toutes ces opérations auront lieu en partenariat avec la banque Socredo.

Une exposition itinérante des temps forts du Service durant ces quarante dernières années sera proposée, et les portraits de la série 'O ihi rima seront diffusés sur les réseaux.

Ta'o Mo'e, le mot mystère

Entre le 1^{er} septembre et le 11 octobre, le Service a lancé sur ses réseaux un jeu intitulé Ta'o Mo'e, le mot mystère. Chaque semaine, les internautes doivent trouver un mot en s'appuyant sur les indices proposés. Ce jeu permet de sensibiliser le grand public, mais aussi les acteurs du secteur, aux missions du Service. Un tirage au sort est prévu à l'issue du jeu. À gagner ? Un séjour à Rurutu en pension complète grâce au partenariat avec Air Tahiti et Tahiti Tourisme.



©ART

(Re)découvrir l'artisanat

Des ateliers grand public seront organisés pour les familles l'après-midi du 9 octobre au parc Paofai. Ils seront gratuits. L'occasion de rencontrer les artisans mais aussi de (re)découvrir des matières naturelles. Voici le programme :

- 13 h à 14 h 30 : confection d'une rose avec présentation du 'ā'eho (roseau) (adulte)
- 13 h à 14 h 30 : enfilage d'un bracelet en coquillages
- 13 h à 15 h : enfilage d'un collier de coquillage
- 13 h à 16 h : confection d'un chapeau en nī'au
- 15 h à 16 h 30 : confection d'un pō'ara de fleurs fraîches
- 15 h à 16 h 30 : peinture sur pāreu avec pochoirs
- 15 h à 16 h 30 : confection d'animaux en pae'ore ou autres fibres
- 15 h à 17 h : confection de couronnes de fleurs fraîches



©ART

Rencontre avec Véronique Boulay, agent au Service de l'artisanat traditionnel entre 2004 et 2018

« Le Service de l'artisanat traditionnel est un cadeau pour le Pays »



Vous avez travaillé au Service de l'artisanat traditionnel pendant quarante ans, qu'y faisiez-vous ?

« J'étais chargée d'organiser des salons inscrits dans le calendrier annuel. Nous étions plusieurs, il y avait des binômes qui s'occupaient de différents événements. On s'entraidait les uns les autres. J'avais surtout le Salon des Marquises. Pour être vraiment précise, on travaillait avec les fédérations et associations, ce n'était pas et ce n'est toujours pas le Service qui les organise. »

Pourquoi être entrée dans ce service ?

« Le Service de l'artisanat est indispensable. Nous avons une richesse inestimable, un savoir-faire mais aussi des matières précieuses. Toutes les matières ont leur beauté et leurs caractéristiques ; parfois, je reste même sans voix devant toute cette richesse. J'avais à cœur de participer au développement du secteur. J'aime en particulier le *tapa*, le bois, la pierre ou encore le *tifaifai*. Je trouve ces réalisations magnifiques, je suis admirative de la patience des *māmā*, leur courage, la délicatesse de leurs points. »

Qu'est-ce que le Service a apporté au secteur ?

« C'est un cadeau pour le Pays et pour les artisans. Ce service est l'un des rares que l'on puisse appeler et auprès de qui l'on puisse trouver de l'aide rapidement ; il est

réactif, il protège et défend les artisans, il répond à leurs soucis, il connaît leurs problématiques. Pour les artisans, c'est un bienfait d'avoir un service et des professionnels dédiés. On ne peut qu'être fier. »

Avez-vous en mémoire une anecdote à partager ?

« Oui, c'était en 1993, en mai si j'ai bonne mémoire. J'ai organisé le Salon des Marquises, le premier. Je suis moi-même originaire de Ua Pou, je suis arrivée à Tahiti en 1992. J'avais sollicité le propriétaire de ce que j'appelle un tripot en face du quai des ferrys ; en fait, c'était une salle de jeu ouverte pendant les fêtes de juillet. Le reste de l'année, elle était inoccupée, on en a profité. Il y avait 16 artisans. Au bout de quatre jours, tout avait été vendu ! Le salon devait durer une dizaine de jours, alors, les artisans ne sont pas restés sans rien faire. Ils sont allés à la recherche de bois à Tahiti et ils se sont mis à créer sur place. C'est un beau souvenir. Les clients étaient au rendez-vous. »

Pourquoi avoir organisé ce salon, comment en avez-vous eu l'idée ?

« Je travaillais à la présidence en arrivant à Tahiti et Gaston Flosse, qui avait découvert l'artisanat des Marquises lors de ses tournées, m'avait demandé de le mettre en valeur sur Tahiti. Cela a été comme un moteur pour le secteur. »

Toute votre implication a été reconnue en 2015 ; pouvez-vous nous raconter ?

« En effet, j'ai reçu l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite lors de l'inauguration du Salon des Marquises. C'est le haut-commissaire qui me l'a remise et c'est une grande joie d'avoir été reconnue. »

Et maintenant, que faites-vous ?

« Je n'ai toujours pas quitté l'artisanat. Je participe toujours à l'organisation du Salon des Marquises avec la fédération. Même si, aujourd'hui, les artisans n'ont plus rien à prouver, il est évident que les fédérations, associations et le Service ont leur rôle à jouer. »

Les temps forts de la vie du Service

1984 - Naissance le 11 octobre.

1988 - Le début des expositions hors de la Polynésie française. Les artisans exportent leur savoir-faire pour la première fois, certains voyagent jusqu'en France, au Japon, à Hawaii, d'autres participent au Festival des arts du Pacifique. C'est aussi l'année où a été organisé le premier Heiva Rima'i.

1990 - Les premières associations et fédérations d'artisans voient le jour pour faciliter le dialogue avec le Service mais aussi pour faciliter l'organisation de salons : fédérations des Marquises, Australes, Tuamotu ou encore fédérations thématiques comme celles du *tifaifai*, de la bijouterie d'art...

2000 - Cette année-là a lieu le plus grand rassemblement d'artisans venus des cinq archipels. Il est organisé à l'occasion du Heiva Nui 2000. Près de 129 stands ont été installés et autant d'artisans ont animé l'événement au travers d'animations et de concours aux créations XXL. Ce rassemblement est réitéré en 2002.

2009 - Mise en place de la première carte d'artisan.

2012 - Le Service intègre les partenaires du journal culturel mensuel *Hiro'a*

2017 - Première Opération 'Ete.

2019 - Premier Salon des jeunes artisans créateurs.

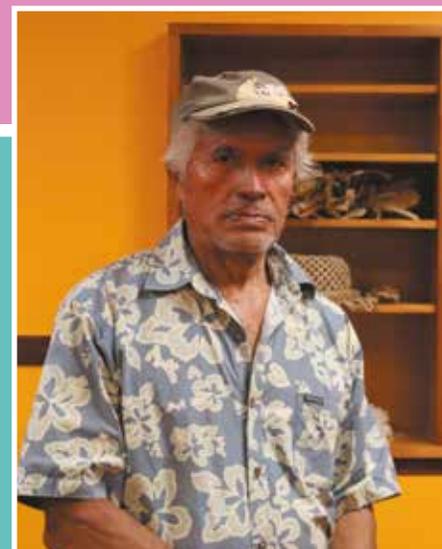
2022 - Le statut d'artisan voit le jour, il donne une définition de l'artisan traditionnel et de l'objet d'artisanat traditionnel. C'est la création d'un objet qui utilise des techniques issues du patrimoine culturel polynésien et qui est confectionné à partir de matières naturelles (à l'exception de quelques éléments comme les apprêts, le cuir, la résine...). Deux cartes d'agrément (*Rima'i mā'ohi* et *'Ihi rima'i mā'ohi*) valables cinq ans peuvent être octroyées sur demande, et offrent des avantages à leurs titulaires.

Création de salons thématiques pour impulser de nouvelles démarches créatives et faire évoluer le regard sur le secteur sans entrer en concurrence avec les salons annuels.

Lancement de la série de portraits d'artisans 'O ihi rima

2023 - Premier Forum des métiers du primaire et de l'artisanat traditionnel et première édition du Festival des savoir-faire du Pacifique.

Création du label Fenua original, pour reconnaître l'authenticité et la qualité des créations d'artisanat traditionnel.



'Ahitērā Ro'omāta'aroa, premier à la tête du Service

« Je ne dirais pas que j'ai été chef de service, parce qu'il n'y avait rien, pas de structure, il a donc fallu réfléchir à toute une organisation, à une manière de faire. Tout ce que l'on m'a dit c'est : "Voilà le budget pour cette structure et le nombre de personnes concernées par cette activité." Les plus nombreux étaient originaires des Australes ainsi que des Marquises. Il n'y avait aucun lieu de vente. Moi-même, lorsque j'étais enfant, à 8, 9 et 10 ans, j'étais dans Papeete pour vendre des chapeaux. Il a fallu tout faire, cela s'est mis en place petit à petit. »

À cette époque, les artisans vendaient pour se nourrir, se vêtir, cela faisait partie de leur vie. C'est cette situation de subsistance qui a fait se développer ce secteur et c'est à ce moment que le gouvernement, au début des années 1980, a cherché à organiser ce secteur, à mettre en place des associations parce qu'ils n'étaient pas réunis, pas regroupés.

Les artisans ont très vite compris ce que cela pouvait apporter au secteur et cela a été le cas. »



©ART

Minos, maître des mots

RENCONTRE AVEC TEIVA MANOI, DIT MINOS, NOUVEL ENSEIGNANT DE 'ÖRERO, THÉÂTRE EN TAHITIEN ET ÉVEIL EN ARTS TRADITIONNELS AU CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE. TEXTE : TIPHAINE ISSELÉ - PHOTOS : CAPF ET MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

Depuis la dernière rentrée scolaire, Teiva Manoi dit Minos est un nouveau visage du Conservatoire artistique de Polynésie française. Il y enseigne le 'ōrero, le théâtre en tahitien et l'éveil en arts traditionnels, dans la section dirigée par Vanina Ehu. Multi-lauréat au Heiva i Tahiti en catégorie Meilleur 'ōrero, Minos s'engage dans son nouveau rôle avec détermination.



Minos, nouveau professeur au Conservatoire artistique, dans la section dirigée par Vanina Ehu.

'ōrero, le théâtre en tahitien et l'éveil aux arts traditionnels. Ses élèves ne doivent pas se laisser impressionner par ces multiples récompenses au Heiva i Tahiti, car Minos, comme il le dit lui-même, « sait se mettre à la portée de ses interlocuteurs ». Une intelligence rare qui fait d'une rencontre avec lui un moment précieux, presque hors du temps.

L'équipe pédagogique l'a accueilli chaleureusement, même si l'enseignant a dû, avec humour, « passer par un bizutage » : deux cours nouvellement créés à prendre en charge, théâtre en reo et éveil aux arts traditionnels. « Je n'étais pas inquiet, parce que c'est mon monde », sourit-il avec une assurance tranquille.

« Je suis né avec »

Comment Minos en est-il venu à dominer ainsi la scène culturelle locale ? Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, il enseigne déjà au lycée du Diadème, à Pirae, où il participe à l'introduction de l'option de tahitien au baccalauréat. La pédagogie et la transmission de savoirs, il les porte en lui depuis longtemps. Pendant plus de vingt ans, il a été animateur, puis directeur de centre de vacances et formateur d'animateurs.

Sa connaissance profonde de la culture locale, et du 'ōrero en particulier, lui vient de son éducation. « Je suis né avec », dit-il comme une évidence. Originaire de Huahine, il grandit à Papeete dans un foyer où l'on ne parle que le reo. « J'ai maîtrisé la langue française à 21 ans, grâce à la lecture », confie-t-il. « Je suis la preuve vivante que pour progresser en français, il faut lire. » La langue de Molière, il a voulu la maîtriser quand il est parti à l'armée à Moruroa en 1995. Comprendre pour ne plus obéir en silence.

Son amour des mots vient aussi de ses racines. « Ma mère était un peu dans l'art

Impressionnant. Par la maîtrise de son art autant que par sa stature. Teiva Manoi, plus connu sous son nom d'artiste, Minos, est un géant dans tous les sens du terme. Du haut de son mètre quatre-vingt-douze, ce 'ōrero (orateur) hypnotise la place To'atā lors des Heiva i Tahiti. Quand il entre en scène, ce sont les gradins qui se taisent. Sa voix ample et profonde capte l'attention, tandis que sa prestance inspire admiration et respect. Le public frissonne, pris dans la puissance de son verbe. Il ne récite pas un texte, il le vit. Son mana agit sur les spectateurs.

À 50 ans, ce grand homme de la culture locale ajoute une corde de plus à son arc déjà bien fourni. Depuis la rentrée scolaire, il enseigne au Conservatoire artistique de Polynésie française. Ses disciplines ? Le



Lors du Heiva i Tahiti en juillet, Minos remporte le prix du Meilleur 'ōrero avec Hitireva.

© Facebook Heiva i Tahiti officiel

oratoire, un peu conteuse. Mon père était un diacre dans l'Église protestante. La parole, c'était leur métier. » Dans une fratrie « relativement » nombreuse, il apprend à écouter.

La culture, c'est avec la troupe Temaeva de Coco Hotahota, en 1999, qu'il la développe quand il réalise que l'art oratoire est pratiqué dans les spectacles du Heiva i Tahiti. Mais avant d'y triompher comme 'ōrero, Minos a d'abord été danseur. Ce n'est qu'en 2007 qu'on lui donne la possibilité de s'y essayer. Il décroche son premier prix de Meilleur 'ōrero à To'atā en 2011, avec un texte de John Mairai, dont il prend maintenant la relève au Conservatoire artistique.

Un homme aux multiples facettes

« L'art oratoire, c'est mon monde », répète-t-il. « J'aime tous ses aspects : conférencier, professeur, 'ōrero, théâtre, chant, animateur, comédien. Je veux en percer tous les secrets. » Et en curieux insatiable, refusant la routine qui l'ennuie, nul doute qu'il y parviendra.

L'homme de culture est aussi un ancien basketteur, favorisé par sa taille. C'est sur les parquets, alors qu'il a 14 ans, que naît son surnom : Minos, comme ce personnage du célèbre dessin animé Goldorak, avec son visage bleu qui s'ouvre en deux pour laisser apparaître une femme. « Mon copain m'appelait Minos parce qu'il voyait en moi un homme aux multiples facettes. »

Et comme Teiva Manoi, l'extraterrestre du manga est impressionnant, imposant par sa carrure et son allure de centurion romain. Un surnom qui, décidément, lui va comme un gant. ♦

Au programme

- L'éveil aux arts traditionnels proposé par le Conservatoire artistique s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans, répartis en deux groupes d'une douzaine maximum, pendant une heure chaque jeudi. Après quelques semaines, l'enseignant de ce nouveau cours, Minos, indique que « les jeunes sont déjà assidus et sont là avant le début du cours avec l'envie de commencer ». Le programme est adapté à la tranche d'âge où « la concentration ne dure pas plus de 20 minutes ». « Nous finissons par un conte ou une légende qui finit toujours par une morale, que les enfants retiennent très bien, et par un jeu. » Le cycle qui vient de s'écouler a permis aux enfants de découvrir les objets, les plantes, le vocabulaire tournant autour de leur corps. Jusqu'aux vacances de Noël, les participants vont se familiariser avec la musique, les sons. « Ils vont apprendre à faire du bruitage avec ce qu'ils ont à leur disposition comme leurs doigts, leurs langues. Puis nous allons enchaîner avec les instruments de musique. »
- Le théâtre en tahitien est aussi une nouvelle classe du Conservatoire artistique, de 14 ans à l'âge adulte. « Nous allons étudier et jouer une pièce humoristique de Henri Hiro, dans le cadre des quatre-vingts ans de sa naissance, Tihoni e Tane Puta Ite. » Ouvert à tous les locuteurs, le cours a lieu chaque mercredi, de 17 heures à 18 h 30.
- Le 'ōrero est un cours qui était déjà dispensé les années précédentes. Il dure une heure.

Les inscriptions pour ces trois cours sont toujours possibles auprès du secrétariat du Conservatoire artistique.

« 'O ihi rima », 2^e saison : de la main à l'objet

RENCONTRE AVEC VANESSA CUNEO, RESPONSABLE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION, ET HÉREITI PICARD, CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION AU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL. TEXTE : DELPHINE BARRAIS - PHOTOS : ART

Dans le cadre de ses missions de promotion, sous l'égide du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre la délinquance, en charge de l'Artisanat, le Service de l'artisanat traditionnel a lancé une série documentaire intitulée « 'O ihi rima ». Une série de portraits d'artisans de Tahiti et de ses îles dont la 2^e saison est en cours de diffusion.



Au total ce sont vingt portraits qui ont été tournés dans le cadre de la série « 'O ihi rima ». Les premiers ont été diffusés sur TNTV lors d'une première saison en 2022. La diffusion de la 2^e saison, et donc des dix portraits suivants, a démarré le 2 septembre.

Le choix des artisans a tenu compte à la fois des métiers et des matières premières travaillées, mais aussi des archipels où les artisans exercent. « La première saison avait pour objectif de valoriser les richesses, les spécialités des archipels et de mettre en exergue les savoir-faire des interlocuteurs dans leur domaine de prédilection au sein de leur lieu de vie. » Les tournages ont été réalisés à Rimatara, Ua Pou, aux îles Sous-le-Vent et à Tahiti.

« La deuxième saison fait la lumière sur les piliers du secteur. » La réalisatrice, Marie-Hélène Villierme, par le biais de sa société audiovisuelle Onesia, est allée à la rencontre de ces grands noms qui font vivre l'artisanat : Mamie Fauura, Sarah Vaki, Virginie Biret ou encore Mareva Orbeck.

Un voyage pour le téléspectateur

Les téléspectateurs voyageront par exemple à Rurutu avec la doyenne Mataurupoo Lenoir, âgée de 95 ans. Elle perpétue la tradition du 'iripiti pū, un tifaifai caractéristique de l'île. Elle assemble des petits carrés colorés, cousus à la main par

un groupe de femmes qui se réunit pour travailler ensemble dans l'esprit d'entraide et de bonne humeur.

Ils iront à Raivavae découvrir le travail de Teariioarani Tumarae. C'est une figure de l'île reconnue pour sa maîtrise de la sculpture sur bois et de ces pirogues et pagaies finement ornées de motifs typiques. Il est aussi un orateur qui aime conter les mythes fondateurs de son île, appelée à l'origine « Ganiha ».

« 'O ihi rima » les emmènera également à la rencontre de Tevahine Teariki qui réalise des tressages à base de palmes de cocotier appelés raraga mātua. Elle a appris les multiples techniques auprès de ses grands-parents. Elle maîtrise en plus l'art de la confection de revareva. Son savoir et son expérience sont hors du commun, ils couvrent tout ce qui concerne le cocotier, une des richesses majeures des Tuamotu.

Une série émouvante

« Certains des artisans se sont exprimés dans leur langue », précise Vanessa Cuneo, « ce qui fait toute la richesse de cette deuxième saison ». Ils parlent en rapa, raivavae, marquisien, pa'umotu et reo tahiti. Dans ce cas, les épisodes sont sous-titrés en français. Lorsque les artisans s'expriment en français, ils sont sous-titrés en tahitien.

Les épisodes durent en moyenne cinq minutes, mais certains vont jusqu'à neuf minutes en fonction du sujet et des personnes suivies. Il est déjà question d'une troisième saison, car « cela met tellement en valeur notre histoire », conclut Vanessa Cuneo. « Cette série est très émouvante, c'est une invitation à entrer dans le quotidien des artisans. On entre chez eux et on découvre le métier et les gestes en version originale. » ♦

PRATIQUE

« 'O ihi rima » saison 2

- Diffusion hebdomadaire sur TNTV le lundi (rediffusion le vendredi) depuis le 2 septembre.
- Les épisodes seront ensuite à retrouver sur les réseaux du Service de l'artisanat traditionnel.

Te mau tauiha'a'upa'upa

ROHIPEHE : MIKE TEISSIER



Heikura nui vivo

© Heiva i tahiti officiel

Upa'upa ta'iri

1. **Pahu tupa'i (rima)** : I te matamua, 'e paohia 'i te tahi tumu ra'au ia noa'a mai 'i te hohoa 'o te hō'ē tura, 'e ua tapo'ihia tōna ni'ara'a 'i te tahi 'iri ma'o, tei ha'atō hia 'i te taura. E tupa'i rima noa te ta'ata 'upa'upa 'i tāna pahu 'i nia i te 'iri'o tei haavī hia. I teie tau, ua monohia te mau pahu ra'au 'i te mau pahu « PVC » (faahorora pape rarahi), 'e nō te fa'a'ōhiera'a 'i tōna hāmanira'a, 'e fa'a'ōhipahia 'i te 'iri pua'a toro, te 'iri pua'a niho 'aore rā, te mau toe'a 'ie e te 'iri'a te mau 'upa'upa ta'iri popa'a.
2. **Fa'atete** : teie te tahi pahu iti ta'a'ē nō teie tau, 'e hautihia taua 'upa'upa tairi 'e piti ra'au, 'e te tai tete tei noaa mai, e fa'aa i te tai punu.
3. **Tari parau** : Teie ato'a te tahi pahu nō teie tau, fa'a'ōhipahia 'i te matamua 'e te mau tu'utu'u ve'a nō te 'āfa'i atu 'i te parau i te nuna'a, tōna io'a : Tari parau. e ha'ataravahia taua 'āfata menemene 'e ua tapo'ihia i tōna pae 'e piti i te iri. E fa'a'ōhipahia hō'ē rā'au nō te tupa'i 'i ni'a 'i te 'iri.
4. **Tō'ere** : (hō'ē, piti, tārava, rima...) Ua rau tona huru : te hōhō'a, te faito 'e te ta'ira'a. Taraihia 'i roto i te hō'ē āma'a rā'au. Ua paohia 'i te roto'a ma te fa'ahohō'a atu i te hō'ē « utu » ia parare te ta'ira'a. E fa'a'ōhipahia hō'ē 'aore ra 'e piti ra'au (to'ere piti) ta'iri 'oe'oe taraihia 'i roto 'i te 'aito nō tōna pa'ari.
5. **'Ihara** : teie te tahi 'upa'upa ta'iri hamanihia 'i roto 'i te ra'au 'ofe.

Upa'upa tāmata'i.

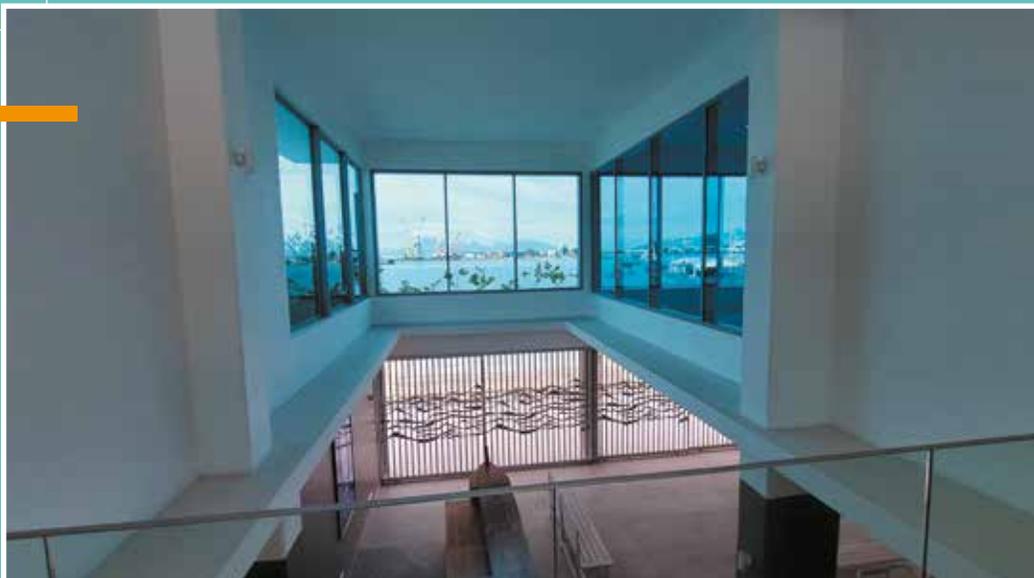
1. **Vivo** : 'e mapu ihu teie, 'e pupuhi 'i roto 'i te 'āpo'o matamua 'o te hō'ē 'ofe 'āpo'ohia ('e toru 'aore ra hou atu) ia rau 'e ia matara i te ta'i navenave.
1. **Pu** : 'e rāve'a tahito te reira nō te fa'aara 'i te nuna'a 'i te tahi 'oro'a 'aore rā parau 'āpi. E fa'a'āpo'ohia te pū 'i tōna tara nō te pupuhi atu 'i roto. ♦

L'art contemporain océanien à voir au terminal de croisière

RENCONTRE AVEC VIRI TAIMANA, DIRECTEUR DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART. TEXTE : LUCIE CECCARELLI - PHOTOS : VIRI TAIMANA

26

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



À l'intérieur du nouveau terminal de croisière, qui devrait être inauguré prochainement, ont été aménagées deux salles d'exposition, qui seront gérées par le Centre des métiers d'art. D'une surface totale de près de 450 m² environ, ces espaces seront dédiés à l'art contemporain océanien, avec la participation d'artistes d'ici et d'ailleurs venus y présenter un « travail de haut niveau ».

Alors que le nouveau terminal de croisière s'apprête à ouvrir ses portes sur les quais de Papeete, le Centre des métiers d'art se languit de pouvoir investir ses deux salles d'exposition, dont l'établissement aura la gestion. En effet, dans ce lieu d'accueil des croisiéristes internationaux ont été prévus plusieurs espaces visant à valoriser l'artisanat et l'art polynésiens. Au rez-de-chaussée, des artisans pourront mettre en avant leur savoir-faire traditionnel tandis qu'au premier étage, deux salles de 300 et presque 150 m², reliées entre elles par une passerelle, seront dédiées à l'expression contemporaine des cultures océaniques, que ce soit par la mode, le design, la peinture, la sculpture et autres expressions artistiques...

« On a cette volonté d'y exposer des choses que l'on ne voit pas ailleurs, pour montrer le travail qui existe ici en art contemporain », explique Viri Taimana, directeur du Centre des métiers d'art (CMA). Ce lieu sera bien évidemment accessible aux croisiéristes de passage, mais avant tout à la population locale, afin de leur montrer qu'« il n'y

a pas besoin d'aller dans des musées ou des galeries à Los Angeles ou ailleurs pour admirer de l'art contemporain », contrairement à certaines idées reçues qui cantonneraient l'art polynésien à ses expressions traditionnelles.

L'exposition « To'a », de Paris à Papeete

Jusqu'à présent, pour ses expositions, le CMA exploitait une salle de 90 m² située dans la cour centrale de l'établissement, bien trop petite pour accueillir l'ensemble des œuvres souhaitées. Un manque d'espace qu'ont pu constater les architectes suisses en charge du terminal de croisière, lors d'une visite du Centre en 2017. Dorénavant, la salle d'exposition du CMA sera consacrée aux projets d'expérimentation des élèves en licence DNMADE tandis que les nouveaux espaces du front de mer mettront en avant le « travail d'excellence » d'artistes océaniques, locaux ou étrangers. L'idée de ces espaces est aussi d'inviter les ateliers comme ceux de Hiro Ou Wen ou Woita Prokop qui font déjà un travail remarquable.



27

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

C'est l'exposition « To'a » (Corail), réalisée par le CMA en partenariat avec l'Institut des récifs coralliens du Pacifique (IRCP) et le lycée Samuel-Raapoto de Arue, qui devrait être présentée en premier lieu au sein du terminal de croisière. Pour rappel, en fin d'année dernière, cette exposition d'envergure s'était installée pendant un mois au sein du prestigieux Carrousel du Louvre, à Paris. « Elle devait être présentée à Tahiti avant de partir pour Paris mais on n'avait pas de salle adaptée à l'époque. On attendait celle du terminal de croisière pour pouvoir la mettre en place ici. L'exposition sera augmentée, afin de servir en priorité aux écoles, qui pourront y apprendre ce qu'est le corail et comment il réagit au changement climatique, mais aussi y découvrir comment nos étudiants ont voulu représenter ça. »

Des baies vitrées XXL

L'exposition « To'a » trouvera sûrement une place de choix dans la grande salle du nouveau bâtiment, qui bénéficie de larges baies vitrées offrant un panorama à 180 ° depuis la place Vaiete jusqu'au centre Vaima et même au parc Paofai. « On a une superbe vue sur la rade. Avec des pièces en volume et des sculptures, ce sera splendide, d'autant plus le soir avec la lumière du coucher de soleil. Dans la plus petite salle où l'on a davantage de murs pour l'accrochage, on pourra mettre des pièces plus intimistes. » Des événements, conférences et rencontres, pourront également se tenir ponctuellement.

Dès la convention de prêt signée avec le Port autonome, le CMA pourra investir les lieux. « Il faudra juste réaménager la salle pour que les installations se fassent dans des conditions optimisées, avec une lumière bien posée à tel endroit et quelques aménagements mineurs par rapport à l'ampleur du travail réalisé. Ensuite, on fera le choix de la programmation sur une voire deux années. »

L'accès au bâtiment sera d'autant plus facilité qu'il dispose d'un parking souterrain, ouvert jusqu'à 20 heures. Cela ne semble être qu'une question de jours avant de pouvoir découvrir ce nouveau haut lieu du tourisme, et surtout de l'art contemporain polynésien. ♦



Le marae Te Ava et ses fosses de « déchets » sacrés

RENCONTRE AVEC MARK EDDOWES, ARCHÉOLOGUE. TEXTE : PAULINE STASI - PHOTOS : MARK EDDOWES

28

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Ahu avant sa restauration.



Ahu après restauration, côté sud.

L'archéologue néo-zélandais, Mark Eddowes, accompagné d'une petite équipe, a mené pendant un mois, de la mi-août à la mi-septembre, une mission sur le marae Te Ava Tī'ipoto à Huahine. Ces travaux, réalisés à la demande de la Direction de la culture et du patrimoine, ont permis de restaurer certaines parties de ce site sacré, dont notamment le ahu ainsi que deux fosses où étaient jetés des déchets sacrés.

Le marae classé Te Ava Tī'ipoto, situé en bord de lagon dans le village de Maeva, a fait l'objet d'une restauration partielle sur une durée d'un mois. Débutés le 19 août dernier, les travaux se sont achevés vers la mi-septembre. C'est Mark Eddowes, archéologue reconnu pour son expertise, qui s'est occupé de cette mission avec une équipe composée de deux jeunes archéologues de Papara et de trois personnes originaires du village de Maeva choisies par l'adjoint au maire de Maeva, Timi Tetaumarama. « Notre mission était de restaurer partiellement, en utilisant des techniques anciennes, certains éléments architecturaux qui se sont effondrés au fil du temps, comme les dalles de corail taillées du ahu, le pavage abîmé par les racines d'un grand banian, l'angle sud-est de la plateforme, partiellement effondré et haut de plus de 2 mètres, ainsi que deux grandes fosses situées sur le côté sud de la cour du marae », explique l'archéologue.

Des fosses spéciales pour des objets tapu

Loin d'être de simples trous creusés, ces deux fosses avaient un rôle bien défini. « Elles sont particulières car elles ont été construites pour y jeter des déchets sacrés. C'est intéressant car ce marae a déjà été étudié à deux reprises. Une première fois en 1929 par Kenneth Emory. Il l'a qualifié de marae tupuna ou de marae ancestral

appartenant à l'une des principales lignées de Maeva. Emory avait dessiné un plan du marae indiquant la présence inhabituelle d'une fosse de déchets sacrés ou tiriāpera. Ces tiriāpera étaient utilisées dans les temps anciens pour y déposer des objets tapu en matières organiques périssables. Par exemple, des vêtements personnels en tapa, des outils en bois cassés utilisés par les chefs ou les prêtres, des ornements en plumes sacrées qui commençaient à se désintégrer et n'étaient plus utilisables, ou encore des ti'i ou des images ancestrales en bois cassés. Tout ce qui avait un caractère sacré devait être éliminé d'une manière particulière pour éviter que les anciens propriétaires ne soient victimes de sortilèges. Ces objets, qui avaient été touchés ou utilisés par des ari'i, ne devaient pas être profanés par des ennemis car ils pouvaient apporter la maladie ou la mort. Afin d'éviter cela, certains chefs disposaient donc de fosses spéciales, comme celle



Le fossé tiri-a-pera, après restauration. Préparation du plan à l'échelle.



Vue générale de marae après la restauration.



Redressement d'une dalle en corail fragilisée de l'ahu, côté ouest.

indiquée par Emory au marae Te Ava pour se débarrasser de ces objets sacrés. Or personne n'osait voler dans un marae sous peine d'être puni de mort par les dieux. Dans les années 1970, le professeur Sinoto, archéologue à Hawaii, a, lui, restauré le marae Te Ava. Sinoto avait identifié une seconde fosse, plus petite et plus proche du ahu. Ainsi, aujourd'hui, ce sont deux fosses de ce type qui sont présentes sur les terrains du marae Te Ava. Seuls ce marae et un autre à Maeva, le marae Haumarua à côté du fare pōte'e, possèdent de telles tiriāpera », précise l'archéologue.

Stabiliser le ahu

Outre le redressement de ces fosses, Mark Eddowes et son équipe se sont aussi attelés à restaurer une partie du ahu, notamment abîmé par un grand banian. « Au fil des siècles, les dalles de corail taillées du ahu ont été déplacées par la pression exercée par les racines du banian sacré qui poussait à l'extrémité nord de la plateforme et l'obscurcissait partiellement. Nous avons également restauré le pavage dans son aspect d'origine, ainsi que l'angle sud-est de la plateforme, partiellement effondré et haut de plus de 2 mètres. Nous avons aussi coupé avec soin certaines parties de l'arbre et certaines de ses racines pour mieux exposer la maçonnerie du ahu et protéger les dalles de corail contre d'autres dommages dus à la pression exercée par les racines depuis l'intérieur, forçant les dalles à s'avancer par rapport à leur position d'origine », précise l'archéologue.

Des fragments de crânes et de mâchoires humaines

Si tous ces travaux de restauration ont été effectués avec soin par l'équipe et favorisent une meilleure conservation du site, ils ont aussi permis à Mark Eddowes d'étudier et de découvrir des éléments passionnants. En effet, ont ainsi été trouvées dans le mur de soutènement oriental de la plateforme des offrandes votives de coraux placées symboliquement dans les fondations. « Ces offrandes ne faisaient pas partie d'un

simple remplissage intérieur, qui était en grande partie composé de pierres de basalte. Nous avons également trouvé des fragments de crânes et de mâchoires humaines, ainsi que des morceaux de tibias et de fémurs à l'intérieur du ahu. Tous ces éléments ont été immédiatement remplacés et recouverts par une maçonnerie restaurée. »

Tourné vers le mont Tapu

Autre découverte intéressante : ce marae Te Ava a été bâti à l'extrémité d'une arête rocheuse unique qui descend de l'intérieur de l'île jusqu'au rivage de Tī'ipoto. Sa plateforme a été construite sur de grandes formations rocheuses escarpées, dont la forme n'a pas été choisie au hasard... « Ces roches sur lesquelles ont été bâti le marae ressemblent à la forme du mont sacré de l'île Huahine, le mont Tapu. De plus, le marae est également orienté vers ce mont (...), fécondé par le dieu Tane et réputé pour favoriser la fertilité, puisqu'il garde les nuages. Il fait pleuvoir sa semence depuis les nuages sur les pics de mou'a Tapu, fécondant par une copulation symbolique l'élément féminin de la terre en contrebas. Celle-ci est ainsi mise "enceinte" et donne "naissance" à des ignames, des fruits à pain, des patates douces, etc., qui sont ensuite récoltés collectivement et redistribués par les chefs pour nourrir leur peuple. Les eaux fécondantes du dieu Tane s'écoulent dans la lagune et perpétuent ainsi les espèces et les poissons de la lagune qui nourrissent également les populations grâce à l'intervention du divin dans le culte ancestral de leurs chefs. Le fait que le ahu soit construit sur ce fond rocheux et orienté vers le mont Tapu apporte donc une dimension symbolique au marae Te Ava », indique Mark Eddowes avec passion, qui n'hésite pas à qualifier ce site de magnifique. ♦

29

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Des artisans participent à la Foire agricole

RENCONTRE AVEC JENNY BARFF, AGENT DE DÉVELOPPEMENT, ET VANESSA CUNEO, RESPONSABLE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT, ANIMATION ET CONTRÔLE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL. TEXTE : TIPHAINE ISSELÉ - PHOTOS : ART

À l'invitation de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire, des artisans participent à la Foire agricole sur les plateaux de Outumaoro. Stands, concours, démonstrations et présentations de vannerie, bijouterie, sculpture, gravure et couture sont au rendez-vous.



Les artisans sont aussi chargés de plusieurs animations gratuites pendant la foire qui prendront place certains jours de l'événement : démonstrations des étapes de préparation de différentes matières premières servant en vannerie : *pa'e ore* (variété de pandanus), *pūrau* (écorce interne du *pūrau*) et fibres de *mautini* (potiron).

Concours primés

Enfin, ils participent à quatre concours auxquels peuvent assister les visiteurs : confection d'un éventail en matières premières locales, de forme libre et devant être pratique dans son utilisation ; création d'une parure pour femme en coquillages comprenant un collier, une paire de boucles d'oreilles, une bague et un bracelet ; confection d'un bouquet de table de cinq fleurs réalisées en fibres naturelles locales et réalisation d'un chemin de table en *tifaifai* de 200 par 30 centimètres illustrant le thème de la foire agricole. Un jury de quatre membres est chargé de départager les participants selon des critères précis de notation.

Les résultats et les remises de prix ont lieu vendredi 4 octobre, de 13 à 16 heures, en même temps que tous les autres concours de la foire agricole : miels, banane, manioc, *ūmara*, tisanes originales, animaux d'élevage, sorbets, etc.

Pour cette édition, la CAPL a conçu un parcours découverte qui inclut notamment une étape permettant d'identifier les plantes odorantes, comestibles, tinctoriales et diverses matières utilisées dans l'artisanat, sous forme d'un panneau ludique et de matières à identifier. ♦

À la Foire agricole, il y a des lapins, des plantes, des fruits, des légumes, des produits transformés et... des artisans. Selon la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL), organisateur de cet événement annuel, trente-deux d'entre eux prendront part à ce grand rendez-vous du secteur primaire. Sa 38^e édition se tient du 26 septembre au 6 octobre, sur les plateaux de Outumaoro, de 9 à 18 heures chaque jour et son thème est « À la découverte des secrets horticoles ».

Réunis au sein du chapiteau artisanat, les 18 stands proposent à la vente des articles issus de la vannerie, la sculpture, la bijouterie, la gravure et la couture.

Le Service de l'artisanat traditionnel a été le coordinateur entre ces artisans, tous détenteurs de leur carte d'artisan traditionnel de Polynésie - *Rima'i mā'ohi*, et la CAPL.

PRATIQUE

Foire agricole

- « À la découverte des secrets horticoles »
- Du jeudi 26 septembre au dimanche 6 octobre
- Sur les plateaux de Outumaoro
- De 9 à 18 heures
- Entrée gratuite

«Des racines et des îles»

RENCONTRE AVEC L'ARTISTE 'ĀAMU

L'artiste, 'Āamu nous invite à découvrir sa nouvelle exposition *Des racines et des îles*, du 22 au 26 octobre, à la salle Muriāvai de la Maison de la culture. Aquarelles et acryliques donneront vie à la culture, l'histoire et la nature de nos îles.

Dans cette exposition qui présentera cette année un florilège d'aquarelles et d'acryliques, 'Āamu se penche de nouveau sur ce qui, d'hier à aujourd'hui, nous relie à l'histoire, la culture, la vie, à la nature de nos îles, ainsi qu'à l'absolue nécessité de leur protection.

On retrouvera de ce fait, à la source de ses thèmes de prédilection, ses lectures et voyages au fil des archipels, les rencontres qu'elle y a vécues, et tout ce qui lui a alors été transmis.

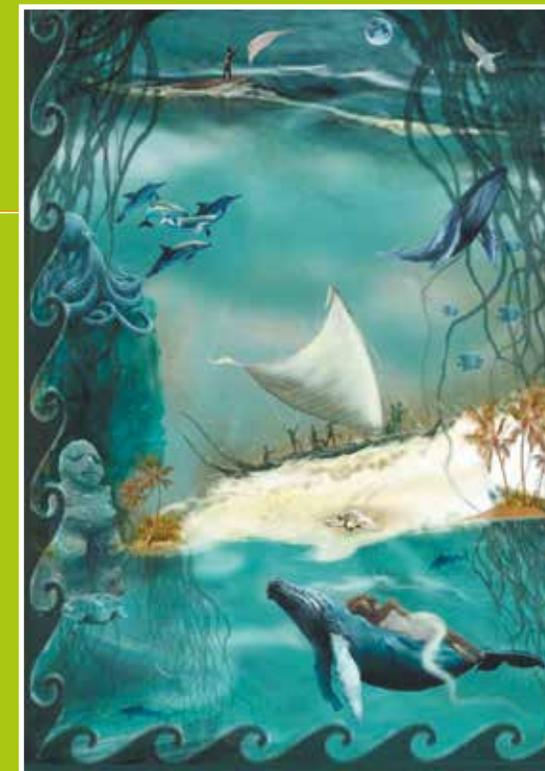
C'est ce que ces pinceaux souhaitent exprimer, en l'aidant ainsi à partager ce qui l'a touchée, tout en prolongeant le plaisir qu'elle y a éprouvé...

Prendre son temps, depuis la conception de l'œuvre jusqu'à l'acte de peindre lui-même, en savourant toujours la joie de créer... c'est ce qui explique que 'Āamu imagine et réalise, lentement, voire très lentement, soigneusement, mais avec assurance, entre touches lissées et recherches d'atmosphères ouatées ou lumineuses, chacune de ses aquarelles ou toiles.

Une évocation, un visage entre-aperçu, la contemplation d'une scène... et aussitôt des images mentales montent en elle comme autant de bulles venant éclater à la surface, et imprégnant alors celle qu'elle peint...

Autant d'idées qui la surprennent souvent, l'amenant à se demander de quelle mystérieuse alchimie elles proviennent et procèdent... Mais ses pinceaux sont là pour fixer les fugitives, caresser les rétives, débusquer les timides, magnifier les discrètes, avec toujours en arrière-plan son bonheur à célébrer le vivant, sa diversité et sa richesse...

Nouveaux ou anciens sujets, tous en témoignent, et certains d'entre eux peuvent



même se voir parfois revisités par elle, pour le plus grand plaisir de ses collectionneurs qui découvrent ainsi comment, au fil de leurs versions, chacune de ses œuvres peut continuer de vivre en elle, et évoluer au fil du temps...

L'exposition s'organise autour de ces différentes thématiques :

- mythes fondateurs, et légendes ;
- « revisite » de l'histoire ;
- rapports à la nature et au mana ;
- rencontres, rêves, et culture.

Aquarelles et acryliques de différents formats s'y côtoient en douceur, dans une ambiance le plus souvent onirique et poétique, qu'il s'agisse aussi bien d'évoquer le passé, le présent ou l'avenir...

Le tout s'inscrivant sous le signe du lien, du partage et de la transmission.

Le partage, il en est également question avec la volonté de l'artiste de s'impliquer dans la lutte contre le cancer du sein et sa participation à Octobre Rose. Touchée par la maladie en 2018, 'Āamu avait à cœur d'agir. Lors de l'exposition, la peinture *A here I te ora!* sera mise en vente sous forme de loterie. L'intégralité de des bénéfices ira en soutien à l'association locale Amazones Pacifique. ♦

PRATIQUE

- Du 22 au 26 octobre
- Salle Muriāvai
- Maison de la culture

Programme du mois d'octobre 2024

32

LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS.

ÉVÈNEMENTS

2^e édition du festival Parau ti'amā

TFTN - Festival linguistique et culturel

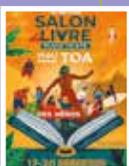
- Du 10 au 13 octobre, de 8h à 17h tous les jours
- Dans tous les espaces et jardins de Te Fare Tauhiti Nui
- Renseignements au 40 544 544
- Facebook : Maison de la Culture de Tahiti
- Un festival entièrement gratuit



24^e Salon du Livre - Autour du thème "des héros - Mau Toa"

Association des Éditeurs de Tahiti et des Iles / TFTN

- Du 17 au 20 octobre
- Esplanade basse de To'atā
- Entrée libre et gratuite



Ta'urua Himene - 1^{ère} édition du concours de chants traditionnels polynésiens

TFTN

- Vendredi 25 octobre, 18h

Tarifs :

- Adultes : 1 000 Fcfp
- Enfants et scolaires de 2 à 18 ans : 500 Fcfp
- Gratuit pour les enfants de moins de 2 ans
- Gratuit pour les PMR, accompagnateur PMR (1 personne autorisée / PMR) : 1 000 Fcfp

Un tout nouvel événement culturel familial

- Billets disponibles au guichet de Te Fare Tauhiti Nui ou en ligne sur : <https://billetterie.maisondelaculture.pf>
- Renseignements : 40 544 544
- Facebook : Maison de la Culture
- Grand Théâtre



EXPOSITIONS

Jean-Luc BOUSQUET

TFTN

- Du mardi 1^{er} au samedi 5 octobre
- De 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 12h00 le samedi
- Renseignements au 40 544 544
- Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle Muriāvai



Christine FABRE - « A'amu »

TFTN

- Du mardi 22 au samedi 26 octobre
- De 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 12h00 le samedi
- Renseignements au 40 544 544
- Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle Muriāvai



21^e Salon des Australes

ART

- Du lundi 28 octobre au 10 novembre
- Entrée gratuite
- Hall de l'assemblée de la Polynésie française.

56^e Salon des Marquises

ART

- Du jeudi 31 octobre au 11 novembre
- Entrée gratuite
- Parc Māma'o

HUMOUR

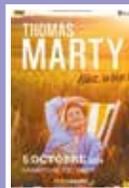
Thomas MARTY - « Allez, la bise ! »

Sonia Aline Productions

- Samedi 5 octobre, à 19h30

Tarifs :

- Catégorie 1 : 4 900 Fcfp
- Catégorie 2 : 3 900 Fcfp
- Catégorie 3 : 3 500 Fcfp
- Billets disponibles sur www.ticketpacific.pf, dans les magasins Carrefour et à Radio 1 à Fare Ute (frais web : + 100 Fcfp/place achetée en ligne).
- L'entrée sera refusée après le début de la représentation.
- Grand Théâtre



JOVANY - « Le dernier saltimbanque »

Rideau Rouge Tahiti - PACL

Samedi 19 octobre à 19h30

A partir de 7 ans

Tarifs :

- Billets « Gold »
- 16 ans et plus : 5 900 Fcfp
- Moins de 16 ans : 5 500 Fcfp

Billets « Silver »

- 16 ans et plus : 5 500 Fcfp
- Moins de 16 ans : 4 900 Fcfp

Billets « Bronze »

- 16 ans et plus : 4 900 Fcfp
- Moins de 16 ans : 4 500 Fcfp
- Billets disponibles sur <https://www.monspectacle.pf>
- Grand Théâtre



Gérémy CREDEVILLE - « Enfin »

Rideau Rouge Tahiti - PACL

3 représentations du 18 au 20 octobre

- Vendredi 18 octobre, à 19h30
- Samedi 19 octobre, à 17h00
- Dimanche 20 octobre, à 17h30

A partir de 10 ans

Tarifs :

- 16 ans et plus : 5 900 Fcfp
- moins de 16 ans : 4 900 Fcfp

Billets disponibles sur <https://www.monspectacle.pf>

L'entrée sera refusée après le début de la représentation.

Petit Théâtre



Laura LAUNE - « Glory Alleluia »

Angela Production

- Samedi 26 octobre, à 19h30

Tarifs :

- Catégorie 1 : 6 900 Fcfp
- Catégorie 2 : 6 500 Fcfp
- Catégorie 3 : 5 900 Fcfp

Billets disponibles sur www.ma-billetterie.pf et dans les magasins Smart Store (Centre Vaima - Papeete) et Istore (Pacific Plaza - Carrefour Faa'a).

- Grand Théâtre



THÉÂTRE

Le nectar des dieux

Rideau Rouge Tahiti - PACL

- 3 représentations du 4 au 6 octobre
- A partir de 12 ans
- Vendredi 4 octobre, à 19h30
- Samedi 5 octobre, à 19h30
- Dimanche 6 octobre, à 17h30

Tarifs :

- 16 ans et plus : 4 900 Fcfp
- moins de 16 ans : 3 900 Fcfp
- Billets disponibles sur <https://www.monspectacle.pf>
- Petit Théâtre



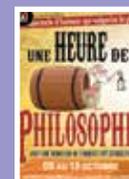
Une heure de philo

Rideau Rouge Tahiti - PACL

- A partir de 12 ans
- Samedi 12 octobre, à 19h30

Tarifs :

- 16 ans et plus : 3 900 Fcfp
- moins de 16 ans : 2 900 Fcfp
- Billets disponibles sur <https://www.monspectacle.pf>
- Petit Théâtre



Les petits mythos

Rideau Rouge Tahiti - PACL

2 représentations.

- A partir de 5 ans
- Samedi 12 octobre, à 17h00
- Dimanche 13 octobre, à 16h00

Tarifs :

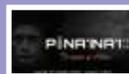
- 16 ans et plus : 3 900 Fcfp
- moins de 16 ans : 2 900 Fcfp
- Billets disponibles sur <https://www.monspectacle.pf>
- Petit Théâtre



Pina'ina'i - 14^e édition avec le thème Henri HIRO

Littérama'ohi / TFTN

- Samedi 19 octobre, à 19h00
- Spectacles gratuits avec billets à récupérer à la caisse de la Maison de la Culture.
- Renseignements au 40 544 544
- Facebook : Maison de la Culture
- Paepae a Hiro de la Maison de la Culture



CONCERTS

THE DIRE STRAITS EXPERIENCE

SA PROD

- Samedi 26 octobre à 19h30

Tarifs :

- Fosse assise
- OR : 7 000 Fcfp
- CAT. 1 : 6 000 Fcfp
- CAT. 2 : 5 500 Fcfp

Tribunes

- CAT. 1 (début et centre tribune 1) : 6 000 Fcfp
- CAT. 2 (haut tribune 1 et début tribunes 2 et 3) : 5 000 Fcfp
- CAT. 3 (fin tribunes 2 et 3) : 4 000 Fcfp
- Billets disponibles sur www.ticketpacific.pf, dans les magasins Carrefour et à Radio 1 à Fare Ute (frais web : + 100 Fcfp/place achetée en ligne).
- Aire de spectacle de To'atā



ANIMATIONS

Atelier fanzine avec Margaux BIGOU (ado/adultes)

TFTN

Le fanzine est un merveilleux espace de liberté, d'expression, d'imagination et de partage !

- À partir de 10 ans
- Entrée libre et gratuite
- Les samedis 5 et 26 octobre, de 9h à 11h
- Renseignements : 40 544 544 / Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèque adulte

L'heure du conte avec Léonore CANERI (jeunesse)

TFTN

- Pour les jeunes enfants
- Samedi 5 octobre, de 9h30 à 10h30
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements au 40 544 544 / Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Paepae a Hiro

Atelier jeux de société, avec Christian ANTIVACKIS de Tahiti Je Joue

TFTN

- En famille ou seul à partir de 12 ans
- Samedi 19 octobre, de 9h30 à 11h30
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : 40 544 544 / Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèque adulte

Animation jeunesse - Les bébés lecteurs, avec Vanille CHAPMAN

TFTN

- Activité réservée aux tout-petits (de 18 mois à 3 ans) accompagné d'un adulte.
- Un véritable éveil à la lecture !
- Samedi 26 octobre, de 9h30 à 10h
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : 40 544 544 / Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle de projection

Les P'tits philosophes, avec Vanille CHAPMAN

TFTN

- Pour les enfants de 3 à 5 ans.
- Samedi 26 octobre, de 10h15 à 10h45
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : 40 544 544 / Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle de projection

Les livres parlent, chantent et signent Avec Mahana DEANE, de Sign'ensemble - Signe et langage à Tahiti

TFTN

- De 0 à 3 ans
- Entrée libre et gratuite
- Vendredi 25 octobre, de 14h30 à 15h30
- Renseignements : 40 544 544 / Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Sur le Paepae a Hiro

33

Sur le devant de la scène

34

I Tai

Henri Hiro imaginait-il que les thématiques sociétales et les questions universelles soulevées par sa pièce de théâtre I Tai entièrement en tahitien résonneraient encore dans le cœur des Polynésiens, 50 ans après sa création ?

©TFTN



Des formations à Raivavae

Le Service de l'artisanat traditionnel a organisé deux formations à Raivavae. La première sur le tifaifai et la seconde sur la sculpture. Les participants ont été très motivés.

©ART

Les élèves exposent

Belle consécration pour les étudiants de 2^e année DNMADE qui ont exposé leur travail dans la salle Muriāvai de la Maison de la culture.

©CMA



Stand up

La classe d'Art dramatique du Conservatoire artistique a accueilli une figure prometteuse de la scène française, Nash, venue à la rencontre des élèves de terminale «Théâtre» du Lycée Gauguin et de la professeure, Christine Bennett, chargée de l'enseignement pratique de la discipline au Te Fare 'Upa Rau.

©CAPf

Le succès du salon Art du fenua

Gros succès à nouveau pour le salon Art du fenua qui réunit des artisans talentueux quel que soit les matières travaillées.

©ART



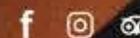
TAHITI PEARL
 MARKET

20 ANS

BORA BORA
 +689 40 60 59 00
 VAITAPE HARBOR

TAHITI
 +689 40 54 30 60
 DOWNTOWN PAPEETE
 LE TAHITI BY PEARL RESORTS
 WATERFRONT PAPEETE

TAHA'A
 +689 40 60 84 60
 LE TAHA'A BY PEARL RESORTS



DUTY FREE - TAHITIAN PEARL LIFETIME WARRANTY - OPEN EVERYDAY
 COURTESY SHUTTLE ON DEMAND - CONTACT@TAHITYPEARLMARKET.COM
 WWW.TAHITYPEARLMARKET.COM





À LA SOC

MES ENVIES DE RÉNOVATION PRENNENT FORME !

**CRÉDIT
CONSO
EN 48H***

*Offre de crédit à la consommation réservée aux Particuliers et soumise à conditions. Accord de principe sous 48h, sous réserve d'avoir fourni l'ensemble des documents nécessaires à l'étude du dossier de crédit. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

www.socredo.pf     
Centre de relation clientèle 40 47 00 00



© cyclone